Ces femmes qui accouchent

Confiance. À la maison de naissance PHAM, accolée à la maternité du centre hospitalier Pierre-Oudot de Bourgoin-Jallieu, le 24 juillet. A côté des parents et de leur bébé, Nathalie, la sage-femme qui a accompagné le jeune couple durant la grossesse.

Alternative. Depuis fin 2015, neuf maisons de naissance sont autorisées à exercer en France. Reportage en Isère.

Pas de murs immaculés, de tintements métalliques d'instruments chirurgicaux ou de stridents *« poussez ! »* dans cette salle d'accouchement. C'est entre les quatre murs roses de « la bulle » et sur fond d'une musique de relaxation qu'un jeune couple a accueilli son enfant mardi 24 juillet. Entourée de Nathalie et Laurine, deux sages-femmes libérales sans blouse ni masque, la jeune femme a accouché *« comme à la maison »*. Quelques heures seulement après avoir fait connaissance avec le bébé dans un appartement équipé d'une cuisine et d'une salle de bains, la famille rentre chez elle.

Elles sont 38 femmes, depuis janvier 2018, à avoir fait le choix d'enfanter à PHAM – Premières heures au monde –, la maison de naissance accolée à la maternité du centre hospitalier Pierre-Oudot, à Bourgoin-Jallieu (Isère) et classée parmi les meilleures. Depuis le 23 novembre 2015, neuf structures de ce type sont autorisées à exercer en France dans le cadre d'une expérimentation de cinq ans. Le principe ? Proposer une alternative aux parents qui veulent un accouchement naturel – ou physiologique –, loin de l'environnement surmédicalisé des maternités hospitalières. Ne plus être considérées comme « malades » pour ces femmes enceintes qui rejettent la péridurale ou toute intervention chirurgicale,

« comme à la maison »

à moins d'une urgence. *« Le but des maisons de naissance est de prouver que bon nombre d'accouchements peuvent se dérouler sans médication excessive et sans danger pour les femmes et les bébés; mais aussi que nous, sages-femmes, sommes capables de reconnaître quand celle-ci est indispensable, voire utile »*, explique Roselène Moreau, sage-femme chez PHAM qui milite pour l'ouverture de maisons de naissance en France depuis trente ans. Autre valeur prônée : l'accompagnement global, un suivi personnalisé effectué par une seule et même sage-femme avant, pendant et après la naissance. *« Si les mères veulent vivre leur accouchement selon leur projet, elles doivent entretenir une relation de confiance avec la personne qui les accompagne dans l'accouchement »*, revendique Laurine Minjat-Perenon, à la fois sage-femme et ancienne patiente de PHAM. Avis partagé par les mères passées par là, dont Camille Laforet : *« On voit et on discute toujours avec la même personne qu'on peut appeler quand on veut. C'est comme une petite maman. Ça change de ma première expérience à l'hôpital où j'ai accouché avec des personnes que je n'avais jamais vues auparavant. Pourtant, c'est un moment très intime... »*

Tenues par des sages-femmes libérales, les maisons de naissance sont des structures autonomes, mais ont l'obligation d'être physiquement liées à une maternité partenaire en cas de complication et de nécessité de transfert. A mi-chemin entre l'accouchement à domicile et à l'hôpital, le concept en séduit plus d'une. *« Mon mari et moi voulions que j'accouche à la maison, mais on avait un peu peur de la douleur ou de potentiels problèmes pour le bébé et moi*, raconte Delphine Kerrol-Kent. *Etre à côté de l'hôpital est rassurant, et on reste dans un environnement intime. »* Le maître mot ? *« Le choix »*, poursuit Nolwenn, petite-fille et patiente de Roselène Moreau. *« Je suis arrivée sans savoir comment j'allais vivre cette expérience, mais en étant sûre d'avoir toujours plusieurs options. Rien n'était interdit, je pouvais bouger, m'installer dans une baignoire, sur un tabouret ou un lit... Je savais aussi que si je n'en pouvais plus et que je voulais monter à la maternité de l'hôpital, c'était possible. »*

Une proximité nécessaire, car *« un tiers des mères suivies en maison de naissance finissent à la maternité durant la grossesse ou pendant le travail »*, affirme Mercedes Marion, sage-femme cadre de la maternité de l'hôpital Pierre-Oudot. *« Ce partenariat est la rencontre de deux mondes qui peuvent s'affronter. On reçoit les mères dont la grossesse se complique et on se bat pour leur expliquer l'intérêt que pourrait avoir une césarienne... Est-ce que l'hypermédicalisation enlève toute émotion et tout pouvoir aux femmes ? Pas sûr, sinon, je ne ferais pas ce métier*, poursuit Mercedes Marion. *Il faut savoir rester dans la discussion. »* Et si le partenariat avec l'hôpital permet à la maison de naissance d'attirer des parents, la maternité tire aussi profit de cette expérimentation : *« Ç'a été une bonne stratégie en termes d'augmentation des naissances. »* Depuis l'installation de PHAM à quelques mètres de leurs locaux, *« nous sommes aussi amenés à nous questionner sur nos propres méthodes, ce n'est pas facile, mais très enrichissant*, confie Mercedes Marion. *Nous avons acheté plusieurs tapis que nous plaçons au sol pour que la patiente puisse se mettre dans toutes les positions, et la moitié de nos salles de naissance sont équipées de lianes pour que les femmes puissent s'y suspendre pendant le travail. Plus que le matériel, c'est l'ambiance qui règne dans la pièce qui rend l'acte naturel à nos yeux : l'écoute des professionnels et la bienveillance. »* En témoigne un accouchement auquel nous avons pu assister : la sage-femme a tamisé les lumières de la salle d'accouchement et notifié à la patiente qu'elle n'était pas contrainte de rester en position gynécologique et pouvait bouger.

« Luxe ». La vraie réticence médicale vient du corps pédiatrique. Si les recommandations de la Haute Autorité de santé imposent à ces structures d'être à moins de cinq minutes de la maternité partenaire pour agir vite en cas de complication, les pédiatres s'insurgent des conséquences que peut avoir ce temps de transfert sur un bébé dans un état critique. A Bourgoin-Jallieu, le transfert en trois minutes et demie ne convainc pas. Laurine Minjat-Perenon, qui a déjà dû transporter d'urgence un nouveau-né, entend bien cette peur : *« Ces trois minutes peuvent faire toute la différence entre la vie et la mort ou pour les séquelles sur l'enfant. »* La situation a depuis été régulée et il a été convenu que, même si l'accouchement avait lieu à côté de l'hôpital, le Samu serait maintenant appelé afin de continuer les soins nécessaires pendant le transfert. *« L'idéal serait de créer une unité à côté des salles d'accouchement où il suffirait de passer une porte »*, estime Mercedes Marion. *« S'il existe des sujets polémiques entre les équipes, j'encourage cette initiative car c'est ce que veulent les femmes aujourd'hui »*, explique-t-elle, **(suite p. 150)** ■■■

La réglementation impose à ces structures d'être à moins de cinq minutes de la maternité partenaire pour agir vite en cas de complication.

ACCOUCHEMENTS NORMAUX

HÔPITAUX

		ACTIVITÉ	CÉSARIENNE	DURÉE DE SÉJOUR	PÉRIDURALE	ÉPISIOTOMIE	AUTO-ANALGÉSIE	DÉCLENCHEMENT	EXTRACTION	ALLAITEMENT	PSYCHOLOGUE	KANGOUROU	ACCOUCHEMENT DÉMÉDICALISÉ	GYNÉCO-OBSTÉTRICIEN	ANESTHÉSISTE	BLOC OPÉRATOIRE	NÉONATALOGIE	CHAMBRES À 1 LIT	SALLE DE BAINS	NOTE / 20
1er	**Polyclinique Bordeaux-Nord-Aquitaine, Bordeaux** (Gironde)	2715	19 %	4,3	94 %	10 %	100 %	1 %	10 %	56 %	●	●	●	●	●	●	●	93 %	100 %	18,38
2e	**Clinique du Val-d'Ouest Vendôme, Ecully** (Rhône)	2737	15 %	4,3	95 %	12 %	100 %	25 %	8 %	69 %	●	●	●	●	●	●	●	78 %	100 %	18,29
3e	**Hôpital Saint-Joseph, Marseille** (Bouches-du-Rhône)	4766	18 %	4,2	94 %	8 %	95 %	4 %	21 %	72 %	●	●	●	●	●	●	●	90 %	100 %	18,23
4e	**Hôpital Saint-Vincent-de-Paul (GHICL), Lille** (Nord)	1999	14 %	4,2	85 %	18 %	100 %	22 %	12 %	74 %	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	17,85
5e	**CHI, Quimper** (Finistère)	2442	16 %	4,4	87 %	16 %	100 %	26 %	14 %	53 %	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	17,77
6e	**Clinique mutualiste La Sagesse, Rennes** (Ille-et-Vilaine)	3286	16 %	4,7	88 %	8 %	100 %	21 %	14 %	60 %	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	17,75
7e	**Santé Atlantique, Saint-Herblain** (Loire-Atlantique)	4328	18 %	4,7	93 %	8 %	100 %	19 %	22 %	57 %	●	●	●	●	●	●	●	89 %	100 %	17,72
8e	**Clinique Rive-Gauche, Toulouse** (Haute-Garonne)	3547	15 %	4,1	88 %	20 %	0 %	20 %	24 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	89 %	100 %	17,69
9e	**GH Saint-Joseph, Paris**	3482	17 %	4,1	93 %	29 %	100 %	26 %	13 %	78 %	●	●	●	●	●	●	●	78 %	100 %	17,65
10e	**Hôpital privé d'Antony, Antony** (Hauts-de-Seine)	3740	17 %	4	93 %	21 %	100 %	24 %	20 %	76 %	●	●	●	●	●	●	●	65 %	100 %	17,62
11e	**CH intercommunal, Belfort/Montbéliard** (T. de Belfort/Doubs)	3560	12 %	4,5	67 %	3 %	66 %	21 %	13 %	70 %	●	●	●	●	●	●	●	63 %	100 %	17,61
12e	**Maison de santé Bagatelle, Talence** (Gironde)	2560	16 %	4,2	91 %	21 %	100 %	12 %	15 %	69 %	●	●	●	●	●	●	●	92 %	100 %	17,46
13e	**CH, Roubaix** (Nord)	2553	19 %	4,5	86 %	9 %	NR	NR	14 %	74 %	●	●	●	●	●	●	●	94 %	100 %	17,45
14e	**Clinique mutualiste Jules-Verne, Nantes** (Loire-Atlantique)	3318	14 %	4,4	80 %	9 %	100 %	15 %	12 %	67 %	●	●	●	●	●	●	●	NR	NR	17,34
15e	**CH, Chartres** (Eure-et-Loir)	2661	16 %	4,6	90 %	24 %	NR	NR	12 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	90 %	100 %	17,33
16e	**CH, Saint-Nazaire** (Loire-Atlantique)	2470	16 %	4,4	86 %	26 %	100 %	NR	11 %	49 %	●	●	●	●	●	●	●	92 %	100 %	17,32
17e	**CH Saint-Joseph-Saint-Luc, Lyon** (Rhône)	2125	15 %	3,5	86 %	30 %	100 %	11 %	14 %	86 %	●	●	●	●	●	●	●	92 %	100 %	17,27
18e	**Hôpital Joseph-Ducuing, Toulouse** (Haute-Garonne)	2427	14 %	4,4	89 %	13 %	100 %	NR	18 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	97 %	100 %	17,26
19e	**Clinique Ambroise-Paré, Toulouse** (Haute-Garonne)	3407	20 %	4,6	94 %	18 %	NR	24 %	28 %	49 %	●	●	●	●	●	●	●	92 %	100 %	17,15
20e	**Polyclinique Saint-Roch, Montpellier** (Hérault)	3439	19 %	4,6	86 %	27 %	0 %	16 %	14 %	70 %	●	●	●	●	●	●	●	89 %	100 %	17,12
21e	**CH du Belvédère, Mont-Saint-Aignan** (Seine-Maritime)	3320	13 %	5,1	82 %	27 %	100 %	NR	15 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	17,10
22e	**Polyclinique Majorelle, Nancy** (Meurthe-et-Moselle)	2452	21 %	4,6	92 %	13 %	100 %	NR	13 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	92 %	100 %	17
23e	**Maternité Les Bluets, Paris**	3106	18 %	4,6	81 %	15 %	6 %	0 %	20 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	96 %	100 %	16,99
23e	**Hôpital Foch, Suresnes** (Hauts-de-Seine)	3242	22 %	4,4	94 %	27 %	80 %	25 %	19 %	78 %	●	●	●	●	●	●	●	85 %	100 %	16,99
25e	**Polyclinique du Bois, Lille** (Nord)	1984	20 %	4,4	91 %	24 %	100 %	15 %	20 %	63 %	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	16,97
26e	**Polyclinique de Keraudren, Brest** (Finistère)	2176	18 %	4,7	95 %	9 %	100 %	NR	15 %	58 %	●	●	●	●	●	●	●	90 %	100 %	16,92
27e	**CHR de Metz-Thionville - Hôp. Bel-Air, Thionville** (Moselle)	2166	16 %	4,3	58 %	5 %	NR	16 %	14 %	51 %	●	●	●	●	●	●	●	75 %	100 %	16,89
28e	**CH, Versailles** (Yvelines)	2166	19 %	4,3	86 %	17 %	85 %	22 %	17 %	77 %	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	16,88
29e	**CH, Seclin** (Nord)	1936	17 %	4,5	90 %	10 %	80 %	NR	16 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	99 %	10 %	16,86
30e	**Clinique Mathilde, Rouen** (Seine-Maritime)	2692	19 %	5	87 %	24 %	97 %	18 %	13 %	71 %	●	●	●	●	●	●	●	88 %	100 %	16,85
31e	**CH, La Roche-sur-Yon** (Vendée)	2470	16 %	4,8	88 %	27 %	85 %	23 %	15 %	48 %	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	16,78
32e	**CH intercommunal, Villeneuve-Saint-Georges** (Val-de-Marne)	2885	22 %	4,5	85 %	14 %	100 %	26 %	16 %	84 %	●	●	●	●	●	●	●	96 %	100 %	16,76
33e	**CHR de Metz-Thionville - Hôp. de Mercy, Ars-Laquenexy** (Moselle)	3144	20 %	4,7	75 %	16 %	NR	15 %	19 %	63 %	●	●	●	●	●	●	●	96 %	100 %	16,75
34e	**CH, Avignon** (Vaucluse)	3011	16 %	4,8	70 %	5 %	50 %	NR	11 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	88 %	100 %	16,74
35e	**Hôpital privé Dijon-Bourgogne, Dijon** (Côte-d'Or)	1660	20 %	4,2	93 %	13 %	100 %	17 %	26 %	67 %	●	●	●	●	●	●	●	78 %	100 %	16,63
36e	**CH, Bourg-en-Bresse** (Ain)	2151	16 %	4,6	80 %	22 %	NR	NR	13 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	96 %	100 %	16,62
37e	**CH, Mantes-la-Jolie** (Yvelines)	2246	20 %	4,3	83 %	19 %	90 %	NR	9 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	40 %	100 %	16,59
38e	**CH, Cholet** (Maine-et-Loire)	2043	16 %	4,5	67 %	33 %	NR	15 %	11 %	50 %	●	●	●	●	●	●	●	93 %	100 %	16,58
39e	**CH, Annecy** (Haute-Savoie)	3558	20 %	4,8	74 %	10 %	75 %	17 %	12 %	80 %	●	●	●	●	●	●	●	61 %	100 %	16,57
40e	**Hôpital privé Armand-Brillard, Nogent-sur-Marne** (Val-de-Marne)	2006	23 %	4	93 %	22 %	NR	13 %	15 %	72 %	●	●	●	●	●	●	●	61 %	100 %	16,56
41e	**Polyclinique de Franche-Comté, Besançon** (Doubs)	1534	20 %	4,5	90 %	0 %	80 %	20 %	9 %	62 %	●	●	●	●	●	●	●	90 %	100 %	16,55
42e	**CH, Beauvais** (Oise)	2221	20 %	4,9	75 %	12 %	0 %	19 %	14 %	48 %	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	16,53
42e	**Clinique Saint-George, Nice** (Alpes-Maritimes)	1572	25 %	4,1	89 %	1 %	0 %	8 %	4 %	71 %	●	●	●	●	●	●	●	94 %	100 %	16,53
44e	**CH, Rambouillet** (Yvelines)	1523	16 %	4,1	86 %	13 %	80 %	NR	11 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	83 %	100 %	16,52
45e	**Clinique du Tertre-Rouge, Le Mans** (Sarthe)	1605	22 %	4,5	89 %	8 %	100 %	14 %	14 %	39 %	●	●	●	●	●	●	●	89 %	100 %	16,51
46e	**Polyclinique du Parc, Caen** (Calvados)	1927	22 %	4,7	98 %	17 %	90 %	17 %	16 %	59 %	●	●	●	●	●	●	●	91 %	100 %	16,45
47e	**Pôle santé Léonard-de-Vinci, Chambray-lès-Tours** (Indre-et-Loire)	2542	21 %	4,8	94 %	15 %	100 %	20 %	17 %	57 %	●	●	●	●	●	●	●	93 %	100 %	16,43
48e	**Hôpital privé de Villeneuve-d'Ascq, Villeneuve-d'Ascq** (Nord)	1972	22 %	4,3	91 %	6 %	100 %	17 %	28 %	71 %	●	●	●	●	●	●	●	95 %	100 %	16,42
49e	**Clinique Notre-Dame-de-l'Espérance, Perpignan** (Pyrénées-Orientales)	1389	19 %	4,4	92 %	6 %	75 %	17 %	6 %	56 %	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	16,41
50e	**Institut mutualiste Montsouris, Paris**	2126	20 %	3,9	93 %	20 %	47 %	29 %	16 %	85 %	●	●	●	●	●	●	●	85 %	100 %	16,40
51e	**CH, Mâcon** (Saône-et-Loire)	1556	13 %	4,8	81 %	5 %	70 %	NR	14 %	62 %	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	16,38
52e	**Clinique de l'Anjou, Angers** (Maine-et-Loire)	1930	19 %	5	85 %	21 %	100 %	20 %	13 %	48 %	●	●	●	●	●	●	●	91 %	100 %	16,37
52e	**GH Diaconesses/Croix-Saint-Simon, Paris**	2548	19 %	3,8	89 %	19 %	0 %	23 %	29 %	80 %	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	16,37
54e	**CH privé Saint-Grégoire, Saint-Grégoire** (Ille-et-Vilaine)	2237	19 %	4,8	91 %	21 %	100 %	19 %	17 %	52 %	●	●	●	●	●	●	●	70 %	100 %	16,34
55e	**CH, Grasse** (Alpes-Maritimes)	1734	14 %	4,5	78 %	13 %	NR	23 %	16 %	67 %	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	16,33
56e	**Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris**	2172	24 %	4,5	92 %	23 %	100 %	31 %	23 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	16,29

ACCOUCHEMENTS NORMAUX (SUITE)

		Activité	Césarienne	Durée de séjour	Péridurale	Épisiotomie	Auto-analgésie	Déclenchement	Extraction	Allaitement	Psychologue	Kangourou	Accouchement démédicalisé	Gynéco-obstétricien	Anesthésiste	Bloc opératoire	Néonatalogie	Chambres à 1 lit	Salle de bains	Note / 20
57e	**Clinique La Châtaigneraie, Beaumont** (Puy-de-Dôme)	1867	19 %	4,7	91 %	11 %	100 %	39 %	24 %	55 %	●	●	●	●	●	●	●	86 %	100 %	16,28
58e	**Hôpital-clinique Claude-Bernard, Metz** (Moselle)	1855	18 %	4,6	87 %	21 %	NR	24 %	9 %	63 %	●	●	●	●	●	●	●	82 %	100 %	16,27
59e	**Hôpital privé de Marne-la-Vallée, Bry-sur-Marne** (Val-de-Marne)	1969	22 %	4,2	83 %	20 %	100 %	14 %	10 %	79 %	●	●	●	●	●	●	●	57 %	100 %	16,26
60e	**CH, Valence** (Drôme)	2416	23 %	4,7	72 %	14 %	100 %	19 %	12 %	72 %	●	●	●	●	●	●	●	94 %	100 %	16,25
61e	**CH, Fontainebleau** (Seine-et-Marne)	1838	17 %	4,2	85 %	15 %	NR	NR	10 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	50 %	100 %	16,24
62e	**CH, Libourne** (Gironde)	1543	20 %	4,5	84 %	9 %	100 %	18 %	10 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	93 %	100 %	16,23
63e	**Hôpital privé de la Seine-Saint-Denis, Le Blanc-Mesnil** (Seine-Saint-Denis)	2494	21 %	4,5	89 %	22 %	NR	NR	16 %	81 %	●	●	●	●	●	●	●	83 %	100 %	16,20
64e	**Clinique Claude-Bernard, Ermont** (Val-d'Oise)	2180	32 %	4,1	91 %	33 %	93 %	17 %	22 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	91 %	100 %	16,16
65e	**Clinique Victor-Pauchet, Amiens** (Somme)	2302	22 %	5,2	91 %	39 %	100 %	19 %	12 %	43 %	●	●	●	●	●	●	●	92 %	100 %	16,15
66e	**CHI Alpes Léman, Contamine-sur-Arve** (Haute-Savoie)	2019	19 %	4,7	83 %	15 %	NR	NR	14 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	NR	100 %	16,12
67e	**Hôpital Jean-Verdier, Bondy** (Seine-Saint-Denis)	2571	21 %	4,8	84 %	26 %	NR	19 %	25 %	87 %	●	●	●	●	●	●	●	90 %	100 %	16,11
68e	**CH, Angoulême** (Charente)	1546	16 %	4,3	2 %	11 %	100 %	NR	12 %	62 %	●	●	●	●	●	●	●	92 %	100 %	16,10
69e	**CH, Vienne** (Isère)	1673	17 %	4,4	80 %	20 %	100 %	23 %	13 %	70 %	●	●	●	●	●	●	●	94 %	100 %	16,09
70e	**CH, Carcassonne** (Aude)	1669	18 %	4,9	73 %	25 %	0 %	15 %	10 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	16,06
71e	**GH mutualiste, Grenoble** (Isère)	1838	16 %	4,5	79 %	29 %	100 %	NR	15 %	82 %	●	●	●	●	●	●	●	86 %	100 %	16,01
72e	**CH, Tourcoing** (Nord)	1793	14 %	4,6	79 %	16 %	100 %	19 %	18 %	73 %	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	16
73e	**CH, Aix-en-Provence** (Bouches-du-Rhône)	2475	20 %	4,7	79 %	12 %	0 %	17 %	13 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	70 %	100 %	15,96
74e	**Clinique Belledonne, Saint-Martin-d'Hères** (Isère)	2003	21 %	5,1	91 %	12 %	0 %	6 %	20 %	68 %	●	●	●	●	●	●	●	75 %	100 %	15,95
75e	**Polyclinique Bordeaux-Rive droite, Lormont** (Gironde)	1515	14 %	4,2	82 %	18 %	78 %	NR	16 %	94 %	●	●	●	●	●	●	●	75 %	100 %	15,93
76e	**GH Saint-Vincent, Strasbourg** (Bas-Rhin)	1691	23 %	4,4	88 %	9 %	81 %	19 %	23 %	60 %	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	15,91
77e	**CH, Melun** (Seine-et-Marne)	2750	20 %	4,6	80 %	17 %	NR	NR	10 %	NR	●	NR	NR	●	●	●	NR	NR	NR	15,88
78e	**Clinique Bouchard, Marseille** (Bouches-du-Rhône)	1830	24 %	4,8	87 %	0 %	NR	20 %	1 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	15,86
79e	**CH, Saintes** (Charente-Maritime)	1460	19 %	4,4	82 %	25 %	0 %	NR	9 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	86 %	100 %	15,85
80e	**CH, Voiron** (Isère)	1342	18 %	4,4	69 %	10 %	NR	10 %	11 %	62 %	●	●	●	●	●	●	●	87 %	100 %	15,83
81e	**Hôpitaux civils, Colmar** (Haut-Rhin)	1940	20 %	4,9	70 %	7 %	90 %	21 %	15 %	70 %	●	●	●	●	●	●	●	77 %	100 %	15,82
82e	**Polyclinique Saint-André*, Reims** (Marne)	1826	22 %	4,5	92 %	15 %	99 %	24 %	15 %	61 %	●	●	●	●	●	●	●	88 %	61 %	15,81
83e	**Hôpital Lariboisière, Paris**	2621	21 %	5	84 %	23 %	100 %	21 %	18 %	87 %	●	●	●	●	●	●	●	13 %	100 %	15,80
84e	**CH, Niort** (Deux-Sèvres)	1546	16 %	4,6	14 %	17 %	0 %	NR	11 %	60 %	●	●	●	●	●	●	●	97 %	100 %	15,77
85e	**CH, Laval** (Mayenne)	1335	13 %	4,3	78 %	15 %	0 %	NR	10 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	NR	100 %	15,74
86e	**Clinique Sainte-Clotilde, Sainte-Clotilde** (La Réunion)	1863	20 %	4,9	73 %	16 %	NR	5 %	7 %	82 %	●	●	●	●	●	●	●	64 %	100 %	15,73
87e	**Hôpital privé de la Loire, Saint-Etienne** (Loire)	1527	24 %	4,5	91 %	9 %	30 %	28 %	27 %	71 %	●	●	●	●	●	●	●	84 %	100 %	15,72
88e	**HP - site Noriets, Vitry-sur-Seine** (Val-de-Marne)	1448	25 %	4,3	90 %	18 %	0 %	20 %	13 %	86 %	●	●	●	●	●	●	●	53 %	100 %	15,71
89e	**CH, Douai** (Nord)	1645	18 %	4,7	75 %	20 %	82 %	NR	18 %	42 %	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	15,70
90e	**CH, La Rochelle** (Charente-Maritime)	1663	23 %	4,9	85 %	14 %	NR	16 %	14 %	42 %	●	●	●	●	●	●	●	97 %	100 %	15,69
91e	**CH, Bourgoin-Jallieu** (Isère)	1294	21 %	4,5	71 %	18 %	25 %	20 %	9 %	68 %	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	15,68
92e	**CH, Périgueux** (Dordogne)	1630	20 %	5,1	82 %	29 %	100 %	18 %	14 %	57 %	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	15,67
93e	**CH Lyon-Sud, Pierre-Bénite** (Rhône)	2139	24 %	4,8	86 %	24 %	100 %	25 %	15 %	62 %	●	●	●	●	●	●	●	90 %	100 %	15,61
94e	**Polyclinique Urbain-V, Avignon** (Vaucluse)	1350	24 %	4,6	83 %	8 %	67 %	15 %	9 %	62 %	●	●	●	●	●	●	●	71 %	100 %	15,59
95e	**CH, Dunkerque** (Nord)	1287	16 %	4,3	73 %	8 %	NR	10 %	15 %	54 %	●	●	●	●	●	●	●	37 %	100 %	15,58
96e	**Centre d'accueil et de soins hospitaliers, Nanterre** (Hauts-de-Seine)	1305	15 %	4,2	77 %	3 %	10 %	11 %	19 %	90 %	●	●	●	●	●	●	●	22 %	100 %	15,50
97e	**CHI, Compiègne-Noyon** (Oise)	1460	21 %	4,3	81 %	14 %	NR	NR	13 %	50 %	●	●	●	●	●	●	●	85 %	100 %	15,48
98e	**Polyclinique de Navarre, Pau** (Pyrénées-Atlantiques)	1526	18 %	4,7	93 %	22 %	99 %	NR	20 %	62 %	●	●	●	●	●	●	●	85 %	100 %	15,45
99e	**GH Est-Réunion, Saint-Benoît** (La Réunion)	1409	20 %	4,5	28 %	10 %	0 %	NR	7 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	74 %	100 %	15,41
100e	**Hôpital Bichat, Paris**	2193	23 %	4,8	88 %	32 %	100 %	31 %	17 %	84 %	●	●	●	●	●	●	●	90 %	63 %	15,40

Classement des 451 maternités publiques et privées assurant les accouchements simples. Ci-dessus, les 100 meilleures. Activité : nombre d'accouchements en 2016. Taux de césariennes en 2016. Taux de péridurales en 2016. Taux d'épisiotomies en 2016 par rapport au nombre d'accouchements par voie basse. Taux de parturientes ayant bénéficié d'une analgésie péridurale autocontrôlée parmi les femmes ayant accouché par voie basse et ayant bénéficié d'une anesthésie péridurale en 2017. Taux d'accouchements ayant été précédés d'un déclenchement par rapport au nombre total d'accouchements en 2017. Taux d'extractions instrumentales par rapport au nombre total d'accouchements en 2016. Taux de mères qui allaitent à leur sortie de l'établissement en 2017. Présence d'au moins un psychologue à temps plein dans la maternité, unité Kangourou présente dans l'établissement, possibilité sur le site même de la maternité d'un accouchement démédicalisé sous la forme d'une maison de naissance ou d'une zone d'accouchement nature, présence d'au moins un gynécologue-obstétricien qualifié de garde, physiquement présent sur place 24 heures sur 24 et 365 jours par an, présence d'au moins un anesthésiste-réanimateur qualifié de garde, physiquement présent sur place 24 heures sur 24 et 365 jours par an ●, sinon ●. Bloc de césariennes situé au même étage que les salles de travail, présence d'une unité de néonatalogie dans la maternité ●, sinon ●. Pourcentage de chambres à 1 lit et avec salle de bains dans la maternité. NR : non répondu.
* L'activité a été transférée à la polyclinique de Reims-Bezannes.

■■■ (suite de la p. 147) tout en notant que ce *« luxe »* ne peut être accessible à toutes. *« On ne peut pas faire un suivi aussi personnalisé quand on accouche 52 femmes comme à PHAM l'an dernier ou 1 300, ce qui est le cas dans notre maternité ; il faudrait qu'on soit assez nombreuses pour proposer cela à chaque femme dans nos hôpitaux. C'est de l'utopie… ou alors il faudrait que les patients acceptent de payer leur accouchement, mais en France la santé est un droit, et c'est tant mieux. Mais on ne peut pas proposer de l'hyperpersonnalisé. »*

Si Estelle Rabillet a réussi à *« faire de la pédagogie auprès de la mutuelle »* et à se faire rembourser entièrement l'accouchement en maison de naissance, Delphine Kerrol-Kent a dû payer quelque 500 euros de dépassement d'honoraires. Une prestation d'ailleurs peu cher payée pour Mercedes Marion, qui désigne les sages-femmes de la maison de naissance comme des *« héroïnes »* qui, *« disponibles jour et nuit, ne comptent pas leurs heures, doivent sans cesse chambouler leur emploi du temps et vont jusqu'au bout de leur action pour les femmes »*… Convaincue par la théorie, elle se demande si, *« faute de combattants, les maisons de naissance pourront perdurer, car je ne suis pas sûre que beaucoup de sages-femmes accepteraient de telles contraintes »*.

Bulle. A la maison de naissance de Bourgoin-Jallieu, le 24 juillet. Depuis janvier 2018, 38 femmes y ont accouché.

La généralisation d'un accompagnement suivi semble complexe, mais certaines initiatives de maternités pourraient déjà améliorer de nombreux accouchements. Ainsi, la clinique Saint-Vincent-de-Paul, située à quelques dizaines de mètres des deux autres structures, a, depuis juin 2018, ouvert sa « salle Nature ». Papier peint fleuri, baignoire, lit double, diffuseurs d'huiles essentielles… Cet espace a des airs de maison de naissance, à une exception près : elle est convertible. Derrière un grand rideau se cache tout le matériel médical nécessaire en cas d'urgence. Et l'ouverture d'unités physiologiques dans toutes les maternités publiques, c'est pour quand ? ■

Méthodologie

Pour établir nos classements, nous avons analysé le Programme de médicalisation des systèmes d'information de 2016, le plus récent qui soit accessible au moment où nous commençons notre travail. Cette base recense 515 établissements se partageant les 771 555 accouchements qui ont eu lieu cette année-là. En parallèle, nous avons exploité les réponses que nous ont faites 290 établissements au questionnaire que nous leur avons adressé le 15 janvier.

Nous avons combiné 18 critères pour définir les meilleures maternités lors d'une grossesse normale, 20 pour sélectionner celles affectées aux grossesses à risque :

- **L'activité.** Plus le nombre d'accouchements est élevé, plus les équipes sont entraînées.
- **Le taux de césariennes.** Plus une maternité maîtrise ce taux, mieux elle respecte les bonnes pratiques médicales.
- **La durée moyenne de séjour.** Plus elle est courte, meilleure est l'organisation de la sortie après l'accouchement.
- **Le taux de péridurales.** C'est un bon indicateur de la qualité des soins à la naissance car il permet de savoir si un service manque d'anesthésistes.
- **Le taux de grossesses multiples.** Plus une maternité traitant les grossesses à risque accueille de grossesses multiples, mieux elle répond à sa vocation.
- **Le taux d'épisiotomies.** Plus il est bas, plus la demande de bienveillance des parturientes est entendue.
- **Le taux d'analgésies péridurales autocontrôlées.** Plus ce dispositif est disponible, mieux les demandes des femmes pour dissiper la douleur sont satisfaites.
- **Le taux de déclenchements.** Plus il est bas, mieux les bonnes pratiques médicales sont respectées.
- **Le taux d'extractions instrumentales.** Plus il est bas, plus la pertinence des soins est élevée.
- **Le taux d'allaitements.** Cette pratique bénéficie au nouveau-né.
- **Le psychologue.** Sa présence au sein de la maternité est un avantage.
- **L'unité Kangourou.** Elle permet de garder auprès de leur mère des nouveaux-nés qui nécessitent des soins médicaux et une surveillance accrue.
- **L'accouchement démédicalisé.** La possibilité d'un accouchement démédicalisé (maison de naissance, zone d'accouchement nature) sur le site (ou accolé à lui) répond à la demande d'autonomie de certaines parturientes.
- **La garde médicale.** La plupart des accouchements se passent sans problème. Mais il faut prévoir l'urgence. Seul un établissement assurant un suivi de la grossesse parfait, ayant une bonne équipe obstétricale, anesthésique et pédiatrique, sera capable de dépister et de prendre en charge à temps et en sécurité tout incident. Les 100 meilleurs établissements pour les accouchements simples disposent tous d'au moins un gynécologue-obstétricien et d'au moins un anesthésiste de garde sur place et les 50 meilleures structures pour les accouchements à risque sont dotées d'une garde complète (obstétricien, anesthésiste, pédiatre de garde).
- **Le bloc de césarienne au niveau des salles de travail.** En cas d'urgence, il est plus sûr que ces deux types de salles soient au même étage.
- **La néonatalogie.** Ces unités destinées aux nouveau-nés nécessitant une surveillance particulière 24 heures sur 24 offrent une garantie de sécurité supplémentaire.
- **La réanimation néonatale.** Ces services s'adressent aux nouveau-nés gravement malades et équipent obligatoirement les établissements qui accueillent des grossesses à risque.
- **La réanimation adulte.** La présence d'un service de réanimation adulte est un gage de sécurité pour la mère lors d'accouchements compliqués.
- **L'hôtellerie.** Chambres à un lit dotées d'un cabinet de toilette offrent plus de confort.

Pour établir la note finale, un rang a été attribué à chaque établissement pour chacun des critères retenus. Ces rangs ont été additionnés. Plus le score établi est bas, meilleure est la note finale ■

ACCOUCHEMENTS À RISQUE

	HÔPITAUX	ACTIVITÉ	CÉSARIENNE	NAISSANCE MULTIPLE	DURÉE DE SÉJOUR	PÉRIDURALE	ÉPISIOTOMIE	AUTO-ANALGÉSIE	DÉCLENCHEMENT	EXTRACTION	ALLAITEMENT	PSYCHOLOGUE	KANGOUROU	ACCOUCHEMENT DÉMÉDICALISÉ	GARDE COMPLÈTE	BLOC OPÉRATOIRE	NÉONATALOGIE	RÉANIMATION NÉONATALE	RÉANIMATION ADULTE	CHAMBRES À 1 LIT	SALLE DE BAINS	NOTE /20
1er	CHU - Hôpital Jeanne-de-Flandre, Lille (Nord)	5542	19 %	3 %	4,9	91 %	10 %	100 %	26 %	21 %	72 %	●	●	●	●	●	●	●	●	99 %	100 %	18,21
2e	CHU Sud-Réunion, Saint-Pierre (La Réunion)	4184	19 %	2 %	4,7	76 %	13 %	100 %	24 %	11 %	77 %	●	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	17,60
3e	Hôpitaux Nord (Croix-Rousse), Lyon (Rhône)	4091	21 %	3 %	5	91 %	22 %	100 %	20 %	14 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	17,55
4e	Hôpital Cochin, Paris	5271	25 %	4 %	5,3	89 %	18 %	100 %	22 %	11 %	79 %	●	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	17,54
5e	CMCO, Schiltigheim (Bas-Rhin)	3276	16 %	1 %	4	82 %	5 %	22 %	24 %	12 %	78 %	●	●	●	●	●	●	●	●	96 %	100 %	17,49
6e	CHI, Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)	4026	19 %	3 %	4,7	87 %	18 %	NR	NR	19 %	84 %	●	●	●	●	●	●	●	●	95 %	100 %	17,48
7e	Hôpital Bicêtre, Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)	3568	22 %	4 %	4,9	92 %	18 %	69 %	14 %	13 %	80 %	●	●	●	●	●	●	●	●	92 %	100 %	17,47
8e	Hôpital Louis-Mourier, Colombes (Hauts-de-Seine)	3373	20 %	3 %	4,8	90 %	13 %	98 %	25 %	17 %	86 %	●	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	17,41
9e	CH Sud francilien, Corbeil-Essonnes (Essonne)	5259	23 %	3 %	4,6	84 %	21 %	80 %	23 %	12 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	17,40
10e	CH, Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)	2297	12 %	3 %	4,4	88 %	12 %	100 %	23 %	12 %	62 %	●	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	17,37
11e	Hôpital Trousseau, Paris	3824	23 %	5 %	4,9	96 %	22 %	100 %	22 %	20 %	74 %	●	●	●	●	●	●	●	●	97 %	100 %	17,20
12e	CH, Pontoise (Val-d'Oise)	4757	19 %	2 %	4,7	73 %	19 %	NR	21 %	15 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	●	92 %	100 %	17,18
13e	CHU - Hôpitaux Mère-Enfants, Toulouse (Haute-Garonne)	4857	23 %	4 %	5,2	89 %	26 %	100 %	25 %	16 %	71 %	●	●	●	●	●	●	●	●	97 %	100 %	17,11
14e	CHU - Hôpital Nord, Saint-Etienne (Loire)	3060	19 %	3 %	4,6	91 %	14 %	90 %	24 %	19 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	●	86 %	74 %	17,10
15e	CHU - Hôp. d'Estaing, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	3864	19 %	3 %	5,2	76 %	19 %	100 %	24 %	11 %	50 %	●	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	17,07
16e	CHU - Hôpital Pellegrin, Bordeaux (Gironde)	5331	20 %	4 %	5,6	87 %	25 %	100 %	20 %	21 %	70 %	●	●	●	●	●	●	●	●	90 %	100 %	17,05
17e	Hôpital Femme-Mère-Enfant, Bron (Rhône)	4375	21 %	4 %	5,6	81 %	21 %	100 %	21 %	13 %	81 %	●	●	●	●	●	●	●	●	95 %	100 %	17,04
18e	Hôpital Robert-Debré, Paris	3054	16 %	4 %	4,8	87 %	32 %	0 %	3 %	20 %	85 %	●	●	●	●	●	●	●	●	100 %	0 %	17
19e	CHU, Besançon (Doubs)	2745	14 %	3 %	5	82 %	0 %	85 %	16 %	18 %	70 %	●	●	●	●	●	●	●	●	97 %	100 %	16,95
20e	CHU - Hôp. Arnaud-de-Villeneuve, Montpellier (Hérault)	3545	21 %	4 %	5,3	74 %	5 %	90 %	22 %	10 %	73 %	●	●	●	●	●	●	●	●	63 %	100 %	16,82
21e	CHU, Dijon (Côte-d'Or)	3072	17 %	3 %	5,1	84 %	7 %	NR	19 %	23 %	67 %	●	●	●	●	●	●	●	●	95 %	100 %	16,81
22e	CHU - Hôpital Sud, Rennes (Ille-et-Vilaine)	3685	20 %	3 %	5,5	83 %	11 %	86 %	20 %	13 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	●	98 %	59 %	16,78
23e	CH, Le Havre (Seine-Maritime)	3024	20 %	2 %	4,7	83 %	16 %	NR	25 %	12 %	65 %	●	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	16,75
24e	CHR, Orléans (Loiret)	4695	17 %	2 %	5,7	76 %	23 %	100 %	NR	10 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	16,62
25e	CH, Valenciennes (Nord)	3371	21 %	2 %	5,1	83 %	14 %	100 %	15 %	17 %	52 %	●	●	●	●	●	●	●	●	96 %	100 %	16,60
26e	CH, Lens (Pas-de-Calais)	2463	19 %	2 %	4,6	86 %	11 %	100 %	NR	16 %	49 %	●	●	●	●	●	●	●	●	77 %	100 %	16,58
27e	CH, Le Mans (Sarthe)	3721	20 %	2 %	5	65 %	17 %	85 %	10 %	15 %	50 %	●	●	●	●	●	●	●	●	86 %	100 %	16,55
28e	CHU - Hôtel-Dieu - Hôpital mère enfant, Nantes (Loire-Atlantique)	3824	21 %	3 %	5,4	73 %	15 %	100 %	NR	14 %	74 %	●	●	●	●	●	●	●	●	92 %	100 %	16,51
29e	CHU - Maternité, Nancy (Meurthe-et-Moselle)	3006	21 %	3 %	4,9	87 %	5 %	90 %	26 %	23 %	76 %	●	●	●	●	●	●	●	●	86 %	100 %	16,41
30e	CH Métropole Savoie, Chambéry (Savoie)	3177	20 %	2 %	5	81 %	18 %	100 %	20 %	15 %	NR	●	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	16,37
31e	CHU, Angers (Maine-et-Loire)	3921	20 %	2 %	5,3	83 %	31 %	100 %	23 %	17 %	56 %	●	●	●	●	●	●	●	●	68 %	100 %	16,36
32e	Hôpital Antoine-Béclère, Clamart (Hauts-de-Seine)	3533	24 %	4 %	4,6	-	19 %	NR	NR	16 %	76 %	●	●	●	●	●	●	●	●	79 %	29 %	16,29
33e	CHU - Hôp. de Hautepierre, Strasbourg (Bas-Rhin)	2914	23 %	3 %	5	74 %	7 %	22 %	24 %	12 %	78 %	●	●	●	●	●	●	●	●	96 %	100 %	16,24
34e	Hôpital Necker-Enfants-Malades, Paris	3206	29 %	7 %	4,3	83 %	24 %	100 %	35 %	20 %	52 %	●	●	●	●	●	●	●	●	90 %	100 %	16,12
35e	CH, Arras (Pas-de-Calais)	2119	20 %	3 %	5	86 %	13 %	100 %	NR	20 %	58 %	●	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	15,98
36e	CHU, Poitiers (Vienne)	2294	18 %	3 %	5,3	70 %	6 %	56 %	22 %	13 %	42 %	●	●	●	●	●	●	●	●	95 %	100 %	15,95
37e	CHU, Caen (Calvados)	3158	21 %	3 %	5,4	79 %	7 %	100 %	23 %	17 %	62 %	●	●	●	●	●	●	●	●	83 %	100 %	15,93
38e	CHU - Hôpital Bretonneau, Tours (Indre-et-Loire)	3443	22 %	2 %	5,5	81 %	21 %	79 %	19 %	15 %	68 %	●	●	●	●	●	●	●	●	97 %	100 %	15,84
39e	CHU - Hôpital de l'Archet, Nice (Alpes-Maritimes)	3118	21 %	3 %	5	83 %	23 %	12 %	NR	20 %	73 %	●	●	●	●	●	●	●	●	79 %	100 %	15,83
40e	CH intercommunal, Créteil (Val-de-Marne)	3573	24 %	4 %	5,4	81 %	32 %	100 %	32 %	17 %	75 %	●	●	●	●	●	●	●	●	91 %	100 %	15,82
41e	CHU - Hôp. Maison-Blanche, Reims (Marne)	1806	22 %	4 %	5,4	84 %	12 %	100 %	20 %	12 %	53 %	●	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	15,80
42e	CHU - Hôpital de la Mère et de l'Enfant, Limoges (Haute-Vienne)	2590	21 %	3 %	5	92 %	34 %	89 %	31 %	18 %	60 %	●	●	●	●	●	●	●	●	98 %	100 %	15,79
43e	CHU Grenoble - Site Nord, La Tronche (Isère)	2871	24 %	3 %	5	85 %	22 %	100 %	26 %	17 %	79 %	●	●	●	●	●	●	●	●	84 %	100 %	15,78
44e	CH intercommunal, Poissy/Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)	4274	28 %	3 %	5,1	81 %	22 %	NR	23 %	17 %	70 %	●	●	●	●	●	●	●	●	28 %	11 %	15,66
45e	CHU - Hôpital Morvan, Brest (Finistère)	2031	22 %	4 %	5,4	93 %	21 %	0 %	30 %	22 %	62 %	●	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	15,59
46e	CHU de Martinique - site Mère-Enfant, Fort-de-France (Martinique)	2055	15 %	2 %	5,7	66 %	9 %	1 %	NR	8 %	63 %	●	●	●	●	●	●	●	●	80 %	100 %	15,58
47e	CHU d'Amiens, Salouël (Somme)	2344	21 %	3 %	5,2	84 %	20 %	NR	NR	20 %	60 %	●	●	●	●	●	●	●	●	100 %	100 %	15,57
48e	Hôpital Nord, Marseille (Bouches-du-Rhône)	2397	24 %	3 %	5,6	80 %	9 %	85 %	20 %	10 %	69 %	●	●	●	●	●	●	●	●	60 %	100 %	15,47
49e	GHR Mulhouse Sud-Alsace, Mulhouse (Haut-Rhin)	3034	23 %	2 %	5,1	64 %	15 %	60 %	NR	8 %	77 %	●	●	●	●	●	●	●	●	60 %	100 %	15,46
50e	CHU - Hôp. Charles-Nicolle, Rouen (Seine-Maritime)	2686	23 %	4 %	5,8	84 %	35 %	84 %	14 %	15 %	63 %	●	●	●	●	●	●	●	●	91 %	100 %	15,45

Classement des 64 maternités publiques assurant les accouchements à risque. Ci-dessus, les 50 meilleures. Activité : nb d'accouchements en 2016. Taux de césariennes en 2016. Taux de naissances multiples en 2016. Taux de péridurales en 2016. Taux d'épisiotomies en 2016 par rapport au nb d'accouchements par voie basse. Taux de parturientes ayant bénéficié d'une analgésie péridurale autocontrôlée parmi les femmes ayant accouché par voie basse et ayant bénéficié d'une anesthésie péridurale en 2017. Taux d'accouchements ayant été précédés d'un déclenchement par rapport au nb total d'accouchements en 2017. Taux d'extractions instrumentales par rapport au nb total d'accouchements en 2016. Taux de mères qui allaitent à leur sortie de l'établissement en 2017. Présence d'au moins un psychologue à temps plein, d'une unité Kangourou, possibilité sur le site d'un accouchement démédicalisé sous la forme d'une maison de naissance ou d'une zone d'accouchement nature ●, sinon ●. Garde médicale complète : présence d'au moins un gynécologue-obstétricien, d'un anesthésiste-réanimateur et d'un pédiatre qualifiés de garde, physiquement présents sur place 24/24 h et 365 j./an, obligatoire ●. Bloc de césariennes situé au même étage que les salles de travail, présence d'une unité de néonatalogie, d'une réanimation néonatale, d'une réanimation adulte ●, sinon ●. Pourcentage de chambres à 1 lit et avec salle de bains. NR : non répondu.